

## Effets indésirables les plus fréquents Prévention et conduite à tenir en cas de :

### Nausées, vomissements, perte d'appétit

Prenez :

- les antiémétiques prescrits par votre médecin,
- des repas légers et fractionnés (5 à 6 repas par jour).

**Buvez fréquemment** de l'eau fraîche, du cola dégazéifié, par petites gorgées entre les repas.

**Évitez** les aliments frits, gras, épicés, trop sucrés.

**Fractionnez** vos repas. Mangez les aliments que vous aimez.

En cas de perte de poids, contactez votre médecin traitant.

### Diarrhées

**Buvez au moins 2 litres d'eau par jour.**

**Limitez** votre consommation de lait, de café.

**Évitez** l'alcool, les boissons gazeuses, les matières grasses, les aliments riches en fibres (légumes verts, céréales, fruits, etc).

**Privilégiez** les viandes blanches, les poissons maigres, le riz, les féculents, les pommes de terre, les carottes, les bananes...

Si votre médecin vous a prescrit un traitement anti-diarrhéique, prenez-le dès la première selle liquide. **Si votre diarrhée persiste → contactez votre médecin traitant.**

### Constipation

Consommez des aliments riches en fibres. Mangez des légumes et des fruits frais. Buvez abondamment (jus de fruit sauf pamplemousse). Pratiquez une activité physique régulière (marche).

### Fatigue

Respectez une bonne hygiène de vie, pratiquez une activité physique modérée (petite marche).

En cas de fatigue persistante, informez-en votre médecin. Restez prudent lors de la conduite automobile.

### Douleurs musculaires, myalgies

Buvez régulièrement, évitez les mouvements répétitifs et les efforts physiques importants.

Reposez vous après un effort physique modéré.

### Troubles cutanés

Sécheresse de la peau : utilisez un savon doux sans parfum et une crème hydratante.

Picotements, gonflement, rougeur de la paume des mains et de la plante des pieds (syndrome mains-pieds) : évitez, l'exposition au soleil, les vêtements et les chaussures trop serrés.

**Trempez** vos mains et vos pieds dans l'eau fraîche puis séchez sans frotter. Si les troubles persistent → contactez votre médecin traitant.

### Augmentation de la glycémie

**Privilégiez** une alimentation équilibrée, pauvre en glucides

**Limitez** l'apport en sucre, produits sucrés et alcool

**Ce traitement nécessite un suivi biologique : des analyses vous seront donc prescrites.**



Vous présentez des effets indésirables qui vous inquiètent : **contactez votre médecin traitant**, il décidera de la meilleure conduite à tenir.



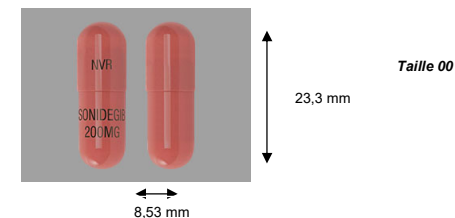
Pour toute information complémentaire, veuillez vous reporter à la notice.

## Aide mémoire

# SONIDEGIB ODOMZO®

### Forme/Présentation/Prix

- **Forme** : Gélule rose opaque dosée à 200 mg avec l'inscription « NVR » sur la coiffe et « SONIDEGIB 200MG » sur le corps.



- **Présentation** : Boîte de **30 gélules** sous plaquettes de doses unitaires.

- **Prix** : 4 663,36 € la boîte de 30 gélules, soit **155,45 € la gélule.**

**Tampon de la pharmacie**

**Votre posologie est stricte et individuelle**, pour l'établir votre médecin tient compte du type de votre maladie, de vos antécédents et de votre tolérance au traitement.

La thérapeutique ciblée orale est un traitement anticancéreux, ce traitement nécessite un **suivi rigoureux**.

## Consignes générales

 Respectez votre prescription médicale et **notez systématiquement chaque oubli sur un carnet.**

**!** Vous ne devez jamais ouvrir, mâcher, ni sucer les gélules de Sonidegib (ODOMZO®).

Ne pas ingérer une gélule si elle est fissurée ou endommagée.

En cas d'oubli d'une prise de Sonidegib (ODOMZO®) :

- il s'est écoulé **moins de 6 heures** depuis l'heure où elle aurait dû être prise : **prenez la dose normale,**

- il s'est écoulé **plus de 6 heures** depuis l'heure où elle aurait dû être prise : **ne prenez pas la dose oubliée.**

En cas de vomissements : attendez la prise suivante et **ne doublez pas les quantités.**

 Si vous avez **pris accidentellement trop de gélules, contactez immédiatement votre oncologue/dermatologue.**

N'arrêtez jamais votre traitement ou ne modifiez pas le rythme d'administration sans avis de votre oncologue/dermatologue.



Lavez-vous soigneusement les mains **avant et après** chaque prise.



**Conservez votre traitement hors de la portée des enfants.**



Rapportez à votre pharmacie toutes les gélules endommagées ou inutilisées : ne les jetez pas dans la poubelle avec les ordures ménagères.

N'ayez jamais recours à l'**AUTOMEDICATION** (même certains médicaments ou tisanes à base de plantes comme le millepertuis) : il existe un risque d'interactions médicamenteuses.



Certains aliments sont contre-indiqués (ex : pamplemousse, réglisse).

➔ **Parlez-en à votre pharmacien ou à votre médecin traitant.**

Donnez leur la liste complète de vos médicaments, même ceux vendus sans ordonnance.

**Attention, ce médicament contient du lactose** : Si vous avez été informé par votre médecin que vous ne pouvez pas tolérer ou digérer certains sucres, parlez-en à votre médecin avant de prendre ce médicament.

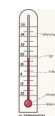
## 2 h avant 1 h après Quand devez-vous prendre Sonidegib (ODOMZO®) ?



Avec un grand verre d'eau, **une fois par jour, à la même heure.**  
**Ne pas consommer d'aliments au minimum :**

- pendant les 2 h avant la prise
- après l'heure qui suit la prise

1 h après



## Comment devez-vous conserver Sonidegib (ODOMZO®) ?

Dans sa boîte d'origine. Ne pas stocker dans un pilulier.  
A l'abri de l'humidité.  
A une température ne dépassant pas 30°C.



## Exposition au soleil ?



L'exposition au soleil n'est pas recommandée : protégez-vous avec une crème solaire très haute protection (indice 50+), un chapeau, un vêtement à manches longues et des lunettes de soleil.



## Chute des cheveux sous Sonidegib (ODOMZO®) ?

Cet effet indésirable est fréquent, mais réversible à l'arrêt du traitement. Vous avez la possibilité de porter une perruque (prise en charge partielle par l'assurance maladie).  
**Limitez les soins agressifs** : teinture et permanente.



## Votre vie en pratique ?



Utilisez deux méthodes de **contraception (hormonale et mécanique) pendant le traitement** et au moins **20 mois après la dernière prise.**

Pratiquez une **activité physique** : cela contribue à une meilleure qualité de vie corporelle et physiologique.

Si vous partez en **vacances, emportez toujours votre ordonnance** et votre carte vitale faites activer votre dossier pharmaceutique (DP).

